

la lisette

LA LETTRE D'INFORMATION ANNUELLE DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE L'ALLIER

Éditorial

Gérer les milieux naturels : quelles contradictions dans nos objectifs ?

Les milieux naturels existent-ils ? Sur la planète, il existe peut-être encore des zones sauvages où l'homme n'intervient pas. Elles sont rares et néanmoins subissent la pollution de l'air ou de l'eau et les conséquences du réchauffement climatique induit par les activités humaines. Dans notre département ces zones n'existent pas. Partout l'homme est présent par ses activités agricoles, sylvicoles ou de loisirs.

Aussi les citoyens, la société, nous demandent, ou le Conservatoire propose, d'envisager des actions pour protéger ou restaurer la biodiversité sur des zones prioritaires où se trouvent des espèces rares : cela s'appelle un plan de gestion.

Après avoir fait un inventaire de la faune et la flore présentes, quelles espèces ou milieux devons-nous privilégier ? Laisser évoluer vers un état pseudo-naturel, favoriser le maintien de l'effet clairière qui offre des zones de vie pour des espèces nécessitant des zones ouvertes et contribuer ainsi au maintien de cette biodiversité, répondre à la demande de nos financeurs ?

Aussi administrateurs, salariés, nous nous posons ces questions pour gérer au mieux les milieux semi-naturels de notre département. Ce sont nos choix issus de notre histoire, de notre culture, de nos convictions à tous. Ils suscitent des débats qui doivent rester constructifs.

Je vous remercie tous pour votre engagement et votre participation et vous donne rendez-vous à la prochaine Assemblée générale du Conservatoire, le samedi 17 mai à Hérissson.

Bernard Devoucoux
Président du CEN Allier

Hoplie bleuté



S O M M A I R E

- 2 Réseau de sites CEN
- 4 Nouveaux sites
- 5 Implication dans les actions publiques
- 6 Préservation du patrimoine
- 8 20 ans d'actions Loire Nature
- 10 Découvertes naturalistes 2013
- 12 Photo de l'association

LE RÉSEAU DE SITES DU CONSERVATOIRE

*Le CEN Allier gère près
de 611 hectares répartis
sur plus de 86 sites naturels.*

L'action du Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier) concerne en premier lieu la préservation concrète de sites naturels abritant des espèces animales ou végétales, des milieux naturels jugés rares ou menacés.

Il intervient sur un réseau de sites sur lesquels il a informé les propriétaires et obtenu un accord foncier pour mener des actions de connaissance, restauration, entretien et/ou valorisation du patrimoine naturel.



Coteau du Marléon

Lande du Méry

© JM GABILLE



Un agrément pour les Conservatoires

Les 29 Conservatoires d'espaces naturels de France (21 régionaux, 8 départementaux) sont reconnus sur les territoires pour leurs actions concertées de préservation du patrimoine naturel associant les propriétaires, collectivités et usagers. Cette reconnaissance prend aujourd'hui une nouvelle dimension à travers un agrément spécifique attribué par les préfets et présidents de Région, au titre de l'article L414-11 du Code de l'environnement.

Le CEN Allier et son "grand frère" le CEN Auvergne ont sollicité conjointement cet agrément qui pourrait leur être attribué mi-2014. Cette démarche a été l'occasion de réaffirmer le mode d'action des deux Conservatoires autour de deux axes principaux :

- la préservation d'un réseau de sites conservatoires, à la fois représentatifs de la diversité des milieux naturels caractéristiques de l'Allier et attractifs pour des espèces sauvages rares et/ou menacées ;
- la contribution en tant qu'expert de la biodiversité aux diverses actions publiques de préservation du patrimoine naturel ou d'aménagement du territoire, portées par les collectivités ou l'Etat.

Castor

Cardoncelle mou



Orchis militaire



Au-delà des sites protégés (Natura 2000, Réserves Naturelles, ENS...), le Conservatoire travaille depuis la première heure à la préservation de nombreux sites, qui comptent parmi les plus emblématiques de l'Allier. Depuis 2010, il reçoit d'ailleurs le soutien de l'Etat et aujourd'hui du Conseil Général pour le renforcement de cette action qui constitue son cœur de métier.

Plusieurs exemples d'action sur des sites confiés en gestion au Conservatoire peuvent être cités :

- Les échanges fructueux avec l'école de gendarmerie de Montluçon, pour la gestion concertée des landes sèches à bruyères du terrain militaire du Méry (Quinssaines) ;
- Le partenariat avec la Société Vicat pour la non-exploitation en carrière de pelouses sèches à forts enjeux écologiques abritant notamment l'azuré du serpolet, l'orchis militaire et l'une des rares stations bourbonnaises d'inule à feuilles de saule, (Creuzier-le-Neuf, Saint-Germain-des-Fossés) ;



Carrière du Plaid

Marais du Verne



- La signature d'un accord de gestion sur le marais du Verne, avec la commune de Saulzet propriétaire, zone humide de Limagne abritant nombre d'oiseaux et insectes aquatiques et le castor ;
- La pérennisation de colonies de chauves-souris, dont la plupart des espèces sont fortement menacées, dans les greniers des écoles de Bransat et de Dompierre-sur-Besbre ;
- La maîtrise foncière progressive, de la butte calcaire du Marléon sur la commune de Naves, de 2007 à 2013 (2 acquisitions et 3 signatures de conventions de gestion), grâce notamment à deux campagnes de souscription auprès des adhérents du CEN. Le site fera l'objet au printemps 2014 d'un retour au pâturage après plus de 50 ans d'abandon agricole ;
- La conclusion d'un bail emphytéotique à 20 ans sur l'ancienne carrière du Plaid, avec la commune de Valigny. Celle-ci est une relique d'anciens causses berrichons particulièrement originale pour l'Auvergne avec des espèces exceptionnelles telles que le cardoncelle mou ou le mercure,



Colonie de grands murins dans le grenier de l'école de Bransat



LES NOUVEAUX SITES D'INTERVENTION

La Côte de la Viale (Lignerolles)

Au sein de la trame forestière qui caractérise aujourd'hui les gorges du Cher en amont de Montluçon, subsistent quelques zones ouvertes, fragmentées et de faibles superficies. Il s'agit de pelouses acidiphiles, reliques du paysage et témoins des activités agro-pastorales (pâturage, vigne...) menées sur ce territoire jusqu'au début du XX^e siècle.

La commune de Lignerolles, propriétaire, a confié au Conservatoire la restauration et la gestion d'une de ces zones de pelouses, localisée en contrebas du lieu-dit la Viale. Les pistes d'intervention sont actuellement à l'étude afin de lutter contre l'embroussaillage de cette pelouse.

Le Conservatoire se rapproche notamment d'éleveurs du territoire afin d'évaluer la faisabilité d'un pâturage de restauration (troupeau multi-races...).



Scille
d'automne

Cadastre de l'île
des Quériaux en 1821
et vue aérienne de l'île
des Quériaux en 2009



Les îles du Conservatoire



Le CEN Allier s'apprête à acheter trois nouveaux sites sur les bords d'Allier et de Loire, grâce aux financements croisés de l'Agence de l'Eau et de l'Europe.

Au premier abord, le nom de ces sites interpelle :

- **île des Goupys** (près de 71 ha) sur les bords de Loire, sur les communes de Saint-Martin-des-Lais, Cronat et Vitry-sur-Loire (71),
- **île de Ray**, (14,4 ha), situé sur les bords d'Allier, sur la commune de Montilly,
- **île des Quériaux** (8,4 ha), également localisé sur les bords d'Allier, à Varennes-sur-Allier.

Ces trois "îles" ne sont pourtant pas entourées par les flots de ces grands cours d'eau.

Cette toponymie témoigne du tracé historique des deux cours d'eau, qui au moment de l'établissement du cadastre napoléonien (début du XIX^e siècle), présentait un cours en tresse, composé de plusieurs chenaux entrecroisés, dessinant ainsi des vastes îles sableuses.

Depuis les années 1860, les eaux de l'Allier et de la Loire se sont concentrées en un chenal unique avec de vastes méandres sans cesse changeants mais ne forment plus ces îles.

L'objectif de ces acquisitions est avant tout de laisser la possibilité à ces deux grands cours d'eau de pouvoir continuer à se déplacer latéralement, en érodant les parcelles achetées. La préservation de cette dynamique fluviale contribue ainsi à maintenir leur équilibre fonctionnel, limiter l'enfoncement du lit et ainsi préserver la ressource en eau potable de la nappe et les milieux naturels caractéristiques du Val de Loire et du Val d'Allier.

Les étangs de Lapierre-sud (Saint-Gérand-de-Vaux)

Les nombreux étangs implantés autour du lieu-dit la Racherie à Saint-Gérand-de-Vaux représentent un complexe de sites important pour la conservation des populations de cistude d'Europe dans l'Allier.

En complément des trois étangs inclus dans le site Natura 2000 des Étangs de Sologne bourbonnaise, le Conservatoire mène, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan régional pour la Cistude d'Europe, une animation foncière sur les étangs périphériques.

Il a ainsi obtenu un accord avec le propriétaire de cinq étangs localisés au sud du lieu-dit Lapierre, tous occupés par la Cistude. Différentes actions de préservation sont progressivement mises en œuvre, telles que l'extension et l'optimisation des zones de ponte.

L'IMPLICATION DANS LES ACTIONS PUBLIQUES POUR LA BIODIVERSITÉ



Sonneur à ventre jaune

Rôle d'expert

Depuis longtemps investi dans les politiques d'aménagement de l'Etat et des collectivités, le CEN Allier est aujourd'hui reconnu et sollicité en tant qu'expert sur des programmes d'actions qui nécessitent une connaissance pointue des enjeux biologiques sur le territoire départemental, notamment :

- Implication dans la mise en œuvre régionale des Plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées (Cistude, libellules, Sonneur à ventre jaune, papillons Azuré...);
- Appui à la conception du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), chargé de déterminer et préserver les continuités écologiques majeures (trames vertes et bleues) permettant la circulation des espèces.



Animation de sites Natura 2000

Le CEN Allier est par ailleurs un acteur majeur de la démarche Natura 2000.

Il assure l'animation neuf sites Natura 2000 couvrant plus de 47 000 ha, confiés par l'Etat ou les collectivités.

Retrouvez la liste et la carte de ces sites sur internet : cen-allier.org

Animation de sites Espaces Naturels Sensibles

Depuis 2007, le Conservatoire œuvre, aux côtés du Conseil Général de l'Allier et des collectivités maîtres d'ouvrage, pour la mise en œuvre de la politique Espaces Naturels Sensibles, notamment au travers de l'animation de sept sites labélisés.

Quelques temps forts de 2013 :

- La Communauté de communes du Bassin de Gannat a renouvelé le partenariat avec le Conservatoire pour la préservation des sites du Mont libre, du coteau des Chapelles et des pelouses des Diagots, pour les cinq prochaines années ;
- Les premières actions pour la préservation des landes de Péraclous (Chouvigny, gorges de la Sioule), ont été engagées avec la taille des haies formées sur les anciennes terrasses, sous les conseils de la Mission-Haies Auvergne et avec la participation de l'éleveur local ;
- Relique des dernières tourbières de plaine en Allier, la lande tourbeuse du Mathé à Aubigny a fait l'objet d'une action phare de restauration mécanique en septembre, par arrachage et dessouchage d'arbustes envahissant le milieu ;
- Le réseau de mares agricoles de l'ENS "bocage", en préfiguration sur la commune d'Autry-Issards, a fait l'objet d'un diagnostic écologique par le Conservatoire avant restauration. Cette étude a notamment révélé la présence d'espèces aussi emblématiques que le triton crêté, le crapaud sonneur à ventre jaune ou encore la grande libellule anax napolitain.

Landes de Péraclous



Tourbière avant et juste après les travaux



PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL BOURBONNAIS



Petit Rhinolophe

Un site Natura 2000 de grande envergure pour les chauves-souris

Après un travail de longue haleine, initié en 2008, le CEN Allier a obtenu l'extension du site Natura 2000 "Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne Bourbonnaise" (Cusset, Busset, Mariol, Ris (63) et Laprugne). Le site initial ne représentait que 1,5 ha, autour de l'ancienne mine du Mirai (Busset), plus important gîte d'hibernation de la Montagne bourbonnaise, propriété du Conservatoire.

Les études menées avec Chauve-Souris Auvergne ont mis en évidence la présence de gîtes complémentaires sur les communes environnantes : un gîte de reproduction de Petit rhinolophe dans le bourg de Busset, de Grand-murin dans le bourg de Ris et un gîte d'hibernation à Cusset. Le comité de pilotage du site Natura 2000, composé des élus et des représentants des usagers du site, a acté la proposition d'extension du site à 1 944 ha, permettant d'inclure l'ensemble de ces gîtes et les territoires de chasse les reliant.

Ce vaste site va ainsi pouvoir bénéficier d'actions ciblées pour mieux connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel.

Le Conservatoire et Chauve-Souris Auvergne vous invitent à venir découvrir les chauves-souris de l'église de Busset le samedi 14 juin à 21 h.

Ce site Natura 2000 abrite également d'autres espèces rares comme le sonneur à ventre jaune. Pour faire connaissance avec ces amphibiens, le Conservatoire vous invite à venir découvrir la mare de la Côte à Busset le 16 mai à 20 h.



Alyte accoucheur

Restauration des landes de Nerdre

Les travaux de restauration des zones de lande en voie de disparition sur les hauteurs de Montluçon se sont poursuivis en 2013, avec le broyage répété des repousses de fougère aigle sur les zones travaillées depuis 2010. L'année 2013 a également été l'occasion de confirmer la pertinence des actions menées, au regard notamment de la reprise de la dynamique végétale sur les zones de landes décapées. Pour rappel, le décapage correspond à un retrait mécanique des bruyères et callunes dépérissantes ainsi que de l'importante couche de litière et de mousses accumulées au sol. Ces travaux, lourds, permettent de replacer le milieu dans une phase pionnière. L'objectif est ainsi de rétablir une jeune lande, par la germination des graines de bruyères et callunes présentes dans le sol.

Malgré un retard de repousse occasionné par des déficits de pluviométrie successifs aux printemps 2011 et 2012, la lande et son milieu associé à la pelouse acidiphile s'installe bel et bien. Les travaux, réalisés par l'intermédiaire d'un contrat Natura 2000, seront finalisés en 2014.

Il s'agit désormais pour la ville de Montluçon, propriétaire du site, et le Conservatoire de poursuivre la réflexion pour trouver le mode d'entretien le plus pérenne permettant de conserver le bénéfice de ces travaux.

2011 : 1^{re} saison de végétation



2013 : 3^e saison de végétation



Le retour des moutons pour préserver les milieux ouverts des coteaux

Couverte de vignes, cultures maraîchères originales et estives au début du XX^e siècle, la Côte Saint-Amand (Abrest, Le Vernet) a été progressivement abandonnée et colonisée par les fourrés arbustifs et les boisements spontanés. Cette fermeture du milieu banalise à terme la végétation et menace la présence d'espèces caractéristiques des coteaux, adaptées à la sécheresse, la chaleur, la lumière et la pauvreté du sol. Pour exemple, l'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*, papillon rare objet d'un Plan national d'action pour sa conservation), a besoin pour la réalisation de son cycle biologique de pelouses thermophiles riches en origan et thym, ainsi que des fourmis du genre *Myrmica* qui élèvent ses chenilles.

Nombre de suivis naturalistes et scientifiques montrent aujourd'hui qu'un pâturage adéquat permet le maintien de milieux ouverts équilibrés. Il favorise sensiblement la biodiversité que les débroussaillages mécaniques, plus brutaux et souvent dynamisant pour les repousses ligneuses sans entretien suffisant en aval. C'est pourquoi dès la fin 2012, suite à de nombreuses interventions mécaniques destinées à rouvrir la végétation, Vichy Val d'Allier (collectivité maitre d'ouvrage de ce site Espace Naturel Sensible) et le Conservatoire ont souhaité se rapprocher des éleveurs locaux, afin de nouer un partenariat pour le retour d'un pâturage léger sur le site.

Il a fallu rassembler un foncier cohérent, à l'aide d'achats amiables de terrains et de contractualisations volontaires avec les nombreux propriétaires : deux parcs de 2 et 7 hectares ont ainsi pu être équipés de clôtures fixes en avril 2013. La mobilisation des rares agriculteurs riverains, doubles-actifs ou proches de la retraite, s'est avérée compliquée.

Le CEN Allier est alors entré en contact avec Quentin Baumont, jeune éleveur de moutons en cours d'installation sur une commune voisine de Puy-Guillaume (63), où il souhaitait reprendre et accroître le cheptel de brebis laitières Lacaunes de son père. Créateur d'un succulent fromage fabriqué à la laiterie de Ris, le Lavord, ce dernier a privilégié une race de "débroussaillieuses", habituées au parcours des Causses et autres plateaux secs de Lozère et du Larzac. Ce troupeau s'est donc révélé idéal pour l'entretien de la Côte Saint-Amand. Une convention a été conclue en avril 2013 et un troupeau de 60, puis 180 brebis, a investi les deux parcs de pâturage de juin à septembre 2013, avec un résultat déjà plus que satisfaisant sur le plan paysager. Les suivis mis en place par le Conservatoire vont permettre d'apprécier l'évolution des espèces les plus sensibles suite à ce pâturage.

Cette remise en pâturage a par ailleurs été réalisée depuis 2001 sur les coteaux de Gannat, le Mont-Libre et les Chapelles. Le coteau du Marléon (Naves) verra lui aussi arrivé les moutons après 50 ans d'abandon à partir du mois de juin.



Azuré du serpolet



Ruisseau de Malgoutte à Saint-Nicolas-des-Biefs



Tourbière de Malgoutte

Les milieux humides ou tourbeux, zones refuges d'espèces adaptées au froid

Remise en évidence en 2011 par le Conservatoire, le vallon du ruisseau de Malgoutte (Arfeuilles, Saint-Nicolas-des-Biefs et Saint-Bonnet-des-Quarts (42) représente un site naturel très riche. Cet affluent du Barbenan, situé en amont de la cascade de la Pisserotte, parcourt un chapelet de prairies humides et bas-marais tourbeux.

Cette succession de milieux en voie de régression en Bourbonnais abrite notamment des insectes rares comme le damier de la succise, papillon protégé en France et inféodé aux prairies marécageuses à succise des prés, ou la cordulie arctique, libellule typique des tourbières nordiques.

Pour mieux connaître le patrimoine naturel du site et définir les actions à mener pour sa préservation, le Conservatoire élabore un plan de gestion, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Conseil Général de l'Allier, dans le cadre du contrat territorial Besbre amont porté par la Communauté de communes de la Montagne bourbonnaise.



Damier de la succise

PRÉSERVATION DES BORDS D'ALLIER ET DE LOIRE 20 ANS D' ACTIONS LOIRE NATURE

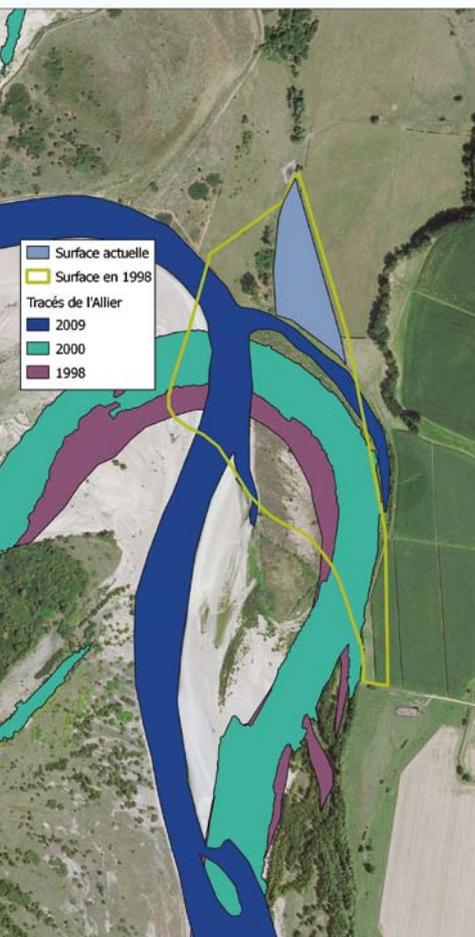
Le val d'Allier et le val de Loire bourbonnais comptent parmi les cours d'eau ayant conservé une dynamique fluviale des plus actives en Europe, c'est-à-dire une capacité à se déplacer dans la plaine pour équilibrer leurs cours. Ce phénomène permet la création de milieux naturels diversifiés (plages sables, pelouses, prairies, bras morts, forêt alluviale...) et le maintien d'une nappe alluviale importante, alimentant les bourbonnais en eau potable.

En 1993, débutait le programme Loire nature, initié par les Conservatoires d'espaces naturels, les LPO du bassin de la Loire et le WWF. Intégré en 2002 au Plan Loire Grandeur Nature (PLGN), ce programme a pour vocation la gestion durable des sites remarquables de la Loire et de ses principaux affluents, dont l'Allier, par des actions pilotes et innovantes de préservation de la dynamique fluviale, de la biodiversité et de la ressource en eau.

Dans le département de l'Allier, le CEN Allier s'est engagé aux côtés du CEN Auvergne sur l'Allier dès 1994 et sur la Loire à partir de 2002. Un important travail d'information auprès des propriétaires de sites majeurs a permis au CEN Auvergne d'acquérir à l'amiable près de 180 ha sur les bords d'Allier. Le CEN Allier a pris depuis 2008 le relais de ces acquisitions, réalisées grâce à des financements publics.

Avec 46 hectares supplémentaires achetés par le CEN Allier et des partenariats passés avec des propriétaires sur 118 hectares complémentaires, l'action conservatoire porte aujourd'hui sur près de 350 hectares sur le Val d'Allier bourbonnais. Sur la Loire, les liens étroits tissés avec les collectivités et propriétaires permettent au Conservatoire d'agir sur plus de 210 hectares sur le val de Loire bourbonnais (76 hectares en propriété et 136 hectares en convention).

Depuis 20 ans nombre d'études, de travaux de gestion ou de restauration, de suivis scientifiques, d'opérations de communication et de sensibilisation ont été réalisés pour répondre à ces objectifs dont voici quelques exemples.



Préservation de la dynamique fluviale

L'acquisition de terrains dans des secteurs où l'érosion de la rivière Allier est particulièrement active a constitué une des priorités. L'érosion des berges contribue à la recharge sédimentaire de la rivière et limite ainsi le phénomène préjudiciable d'enfoncement du lit. Reconnue d'intérêt général, cette érosion latérale génère pourtant une perte de terres pour les propriétaires. L'achat par les Conservatoires constitue une forme d'indemnisation.

Le site de Boudemange, acquis en 1998, couvrait près de 14 hectares. Aujourd'hui 90 % de cette surface a été emportée par l'Allier. Des suivis de ces phénomènes d'érosion ont été mis en place comme à Créchy, en partenariat avec l'université de Clermont-Ferrand (Géolab), afin de mieux connaître la dynamique fluviale mais également pouvoir sensibiliser les riverains à la préservation de l'espace de mobilité.



Effacement d'une digue sur un bras mort de la Loire.

Le CEN Allier a organisé à Châtel-de-Neuvre un atelier européen autour de la gestion des grands cours d'eau et de l'espace de mobilité réunissant chercheurs, gestionnaires et décideurs avec pour objectif d'actualiser et de mutualiser les connaissances sur le sujet.

Afin de restaurer la fonctionnalité écologique d'un bras mort de la Loire, des travaux ont été réalisés pour enlever une digue faisant obstacle à la dynamique naturelle du fleuve.



Un nouveau "gardien des mares" de l'Allier

Les tritons sont des amphibiens, dont le nom provient d'un dieu, à l'origine Grec, considéré comme le "gardien de la mer". Ressemblant à des lézards, ils font partie de la petite famille des grenouilles, crapauds et salamandres. Les 5 espèces françaises sont toutes présentes en Bourbonnais.

Réputé courant dans le nord de la France, le **triton ponctué** (*Lissotriton vulgaris*) n'est présent en Auvergne que dans le département de l'Allier, qui constitue la limite sud de son aire de répartition nationale. Cette espèce ressemble fortement au triton palmé, toutefois, contrairement à son cousin, son ventre est tacheté jusque sous la gorge et le bas de la queue est orangé nuancé de bleu pour les mâles.

Cette espèce n'avait jusqu'alors été découverte en Allier que dans une boire (bras mort) entre Sioule et Allier sur la commune de Contigny, sur un site conservatoire. En 2013, le triton ponctué a pu être identifié sur une autre boire des bords d'Allier à Varennes-sur-Allier. Cette boire se situant sous le tracé du nouveau contournement routier, des mares de substitution ont été créées et les animaux déplacés. Des inventaires seront à nouveaux menés en 2014 pour mieux évaluer l'état de conservation de cette population.

Triton ponctué

Les exuvies, indice de présence des libellules

La vie des libellules

Elle commence par la ponte des œufs, par les femelles, autour ou dans les végétaux aquatiques. L'éclosion de l'œuf produit ensuite une larve, possédant de nombreux stades d'évolution, pouvant durer plusieurs années. Chaque stade débute par une mue, nommée "exuvie". La larve sort ensuite de l'eau et grimpe sur un support fixe qui peut border la rive ou être à plusieurs mètres de celle-ci. La libération de l'insecte adulte hors de son exuvie lors de la dernière mue est appelée émergence. Il se penche pour laisser se déplier ses ailes et reste immobile pendant un long moment afin que le corps sèche et durcisse. Durant cette phase l'insecte est sans défense et la prédation est très importante. L'insecte juvénile entame une phase de maturation sexuelle au cours de laquelle il va acquérir ses couleurs définitives. A sa maturité le mâle attend la femelle pour s'accoupler. La présence des libellules sur un site peut ainsi être déterminée par capture de l'adulte mais également, pour les espèces les plus grosses (les anisoptères) par récolte de l'exuvie dont la forme est différente pour chaque espèce et qui permet d'attester de la reproduction.



Émergence d'un Anax

L'épithèque à deux taches

L'**épithèque à deux taches** (*Epithea bimaculata*) fréquente les eaux stagnantes riches en végétation submergée et flottante, partiellement ou complètement entourée d'arbres ou de buissons. Les adultes sont rarement visibles sur les sites de reproduction et l'on ne sait que peu de chose de leur vie. Mais des indices de leur présence peuvent être récoltés en période estivale lors de la sortie des eaux des larves : les exuvies et des larves en émergence peuvent être repérées à une dizaine voire une centaine de mètres des rives.

Vulnérable à l'échelle nationale et régionale, cette espèce est uniquement connue sur des étangs de plaine dans le département de l'Allier. Le principal bastion de l'espèce semble se situer dans le nord-ouest du département, dans et aux abords de la forêt de Tronçais ainsi que le val de Cher. La découverte d'une exuvie sur un étang de la commune de Dompierre-sur-Besbre et la faible prospection sur les étangs de l'Allier peuvent laisser penser à l'éventualité d'autres stations en Sologne bourbonnaise ainsi que dans le Bocage.

La cordulie arctique

Rare en Auvergne et en France, la **cordulie arctique** (*Somatochlora arctica*), est une espèce discrète et spécifique des petites zones tourbeuses. Ses larves se développent dans les gouilles (mares tourbeuse), les dépressions herbeuses inondées et les suintements tourbeux, même s'ils s'assèchent en été et gèlent en hiver. Lorsque leur habitat s'assèche, elles ont la capacité de s'enfouir jusqu'à 30 cm et réduisent fortement leur transpiration, leur alimentation et une grande partie de leur métabolisme pour limiter leurs pertes en eau. De ce fait, cette espèce est parmi les dernières à subsister dans les tourbières en voie d'assèchement. De nombreuses exuvies ont été découvertes sur la petite mare de l'ancienne tourbière des Allemagnes à Saint Nicolas-des-Biefs, prouvant la reproduction de cette espèce.



Cordulie arctique



Exuvie d'épithèque à deux taches

Des queues de souris sur le val d'Allier

La **ratoncule naine**, autrement appelée "queue de souris" (*Myosurus minimus*), est une plante discrète très rare en Auvergne. Elle se développe sur les sables, graviers et vase de bord de boires. Jusqu'à présent deux sites étaient connus dont un du Conservatoire sur la commune de Contigny. En 2013, lors de la réalisation de la cartographie de la végétation du Val d'Allier, le Conservatoire a découvert deux nouvelles stations de cette espèce.



Des insectes et des plantes

L'**azuré des orpins** (*Scolitantides orion*), papillon menacé en Auvergne, est relativement bien connu dans les gorges de la Sioule. Cette espèce fréquente les milieux ouverts à semi-ouverts et a impérativement besoin d'une présence minérale : affleurement rocheux, éboulis, carrières abandonnées... Elle pond ses œufs sur l'orpin reprise (*Sedum telephium*) et ses chenilles s'en nourrissent. Des pontes et des individus adultes ont été nouvellement découverts, à plusieurs reprises, sur le site du Roc Armand à Chouvigny.

Espèce fortement menacée d'extinction à l'échelle nationale, le **criquet des Ajoncs** (*Gomphocerippus binotatus binotatus*) est dépendant de la préservation de son habitat, les landes à ajoncs et genêts. Les études menées par des spécialistes ont démontré qu'il était strictement inféodé à l'ajonc nain (*Ulex minor*) pour les populations les plus proches du département de l'Allier, dans le Périgord et le Limousin.

Après sa découverte en 2010, pour la première fois en Auvergne, le criquet des Ajoncs a été recensé en 2013 sur les landes de Péraclous sur la commune de Chouvigny. Cette découverte de l'espèce sur une lande où l'ajonc nain est absent a motivé l'étude de son régime alimentaire (étude en cours) et incite à prospecter l'ensemble des landes du département, avec ou sans ajonc nain.



Landes de Péraclous
(Chouvigny)



Valorisation du patrimoine naturel

Une exposition sur le val de Loire bourbonnais à disposition des collectivités et partenaires

Le CEN Allier vient de finaliser une exposition sur les milieux naturels du Val de Loire destinée à sensibiliser le grand public à la préservation de ce patrimoine naturel. Ces 11 panneaux sont pratiques à installer et à transporter, il n'y a plus qu'à dérouler. Cette exposition est mise à disposition de toutes les collectivités et partenaires intéressés.

N'hésitez pas à contacter le Conservatoire pour la réserver. Elle peut être couplée à l'exposition sur Natura 2000 mise à disposition par la DDT de Saône-et-Loire ou encore à l'exposition "Milieux naturels de l'Allier" créée par le CEN.



L'ASSOCIATION



Les adhérents du Conservatoire

Le CEN Allier bénéficie du soutien de 140 adhérents. Des visites de sites, diaporamas sont proposés tout au long de l'année. Les adhérents souhaitant s'impliquer dans la vie de l'association peuvent participer à des chantiers nature ou à la tenue de stands, suivre la vie d'un site en devenant conservateur, participer à des études, s'investir au sein du conseil d'administration...

Retrouvez l'actualité du Conservatoire et son programme d'animation sur son site internet : www.cen-allier.org

Le Conseil d'administration

Président : **Bernard Devoucoux**
Trésorière : **Christiane Louveton** - Trésorière adjointe : **Jean-Pierre Barbe**
Secrétaire : **Nathalie Datin** - Autres membres du Bureau : **Sylvain Vrignaud**
Autres membres du Conseil d'administration : **Hervé Bocquet, Stéphane Buchet, Laurent Desmytter, Nicole Gagnepain, Jérôme Henriot, Solange Mabilon, Colette Martin, Jean-Luc Marandon, Monique Morin, Éliane Auberger** (représentante du CEN Auvergne)
Président d'honneur : **Gustave Burlaud**

L'équipe salariée

Directrice : **Estelle Cournez**
Chargés de missions : **Guillaume Laurent, Daniel Mayerau, Bruno Schirmer, Florian Veron**
Chargés d'études : **Émeline Cadé, Magalie Rambourdin, Audrey Ratié**
Techniciens de gestion : **Julien Mainaud, Alain Siblot**
Secrétaire-aide-comptable : **Christine Dodillon** - Comptable : **Lionel Cellier**

LES PARTENAIRES

Une association fortement soutenue par collectivités et partenaires publics

- L'action du Conservatoire est soutenue par plus d'une cinquantaine de collectivités :
 - le conseil Général de l'Allier et le conseil Régional Auvergne
 - 5 communautés de communes et d'agglomération : Varennes Forterre, Pays Saint-Pourcinois, Pays de Marcillat-en-Combrailles, Bassin de Gannat, Vichy Val d'Allier
 - 47 communes ont apporté un soutien financier aux actions du CEN Allier en 2013 : Abrest, Aurouer, Avermes, Barberier, Beaune-d'Allier, Bellenaves, Bessay-sur-Allier, Biozat, Blomard, Bourbon-l'Archambault, Bressolles, Broût-Vernet, Busset, Chareil-Cintrat, Château-sur-Allier, Châtel-de-Neuvre, Chatelus, Chirat-l'Église, Créchy, Creuzier-le-Vieux, Dompierre-sur-Besbre, Durdard-Larequille, Échassières, Givarlais, La Celle, Lalizolle, Le Donjon, Le Mayet-d'École, Le Vernet, Louroux-de-Bouble, Monétay-sur-Allier, Montoldre, Montvicq, Noyant-d'Allier, Pouzy-Mesangy, Rocles, Ronnet, Saulzet, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Marcel-en-Marcillat, Saint-Martin-des-Lais, Saint-Menoux, Saint-Priest-d'Andelot, Saint-Yorre, Toulon-Sur-Allier, Venas.
- L'association bénéficie par ailleurs du soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de l'État et de l'Europe.
- D'autre part, 48 communes ont confié un site naturel communal en gestion au Conservatoire : Abrest, Audes, Aurouer, Autry-Issards, Beaune d'Allier, Biozat, Bressolles, Château-sur-Allier, Chirat-l'Église, Chouigny, Dompierre-sur-Besbre, Donjon, Ébreuil, Échassières, Gannat, Givarlais, Gouise, Hérisson, Huriel, Isserpent, La Celle, La Chapelaude, La Petite Marche, Lignerolles, Louroux-de-Bouble, Lucy-Lévis, Marcillat-en-Combrailles, Mazirat, Montluçon, Naves, Nérès-les-Bains, Nizerolles, Noyant-d'Allier, Pouzy-Mesangy, Ronnet, Saint-Fargeol, Saint-Marcel-en-Marcillat, Saint-Priest-d'Andelot, Saint-Therence, Saulzet, Saint-Martin-des-Lais, Tortezaïs, Valigny, Vallon-en-Sully, Venas, Vernusse, Vitry-sur-Loire (71), Voussac, Yzeure.



Une association au sein d'un réseau
Le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier est membre du réseau national des conservatoires d'espaces naturels (CEN), principal gestionnaire de sites naturels en France, avec plus de 2 500 sites (134 260 ha).
Le CEN Allier est par ailleurs partenaire privilégié du CEN Auvergne, qui agit selon le même mode d'intervention, plus spécifiquement sur les départements du Puy-de-Dôme, Cantal et Haute-Loire.

 **Conservatoire d'espaces naturels Allier**

Maison des Associations
Rue des Écoles
03500 Châtel-de-Neuvre
Tél. 04 70 42 89 34
Fax 04 70 42 27 58
Courriel conservatoire.allier@espaces-naturels.fr
www.cen-allier.org

Affilié au

 **Conservatoire d'espaces naturels Auvergne**

Moulin de la Croûte
rue Léon-Versepey
63200 Riom
Tél. 04 73 63 18 27
Fax 04 73 64 04 73
courriel cren-auvergne@espaces-naturels.fr
www.cen-auvergne.fr

Membres du réseau des

 **Conservatoires d'espaces naturels**

6 rue Jeanne-d'Arc
45000 Orléans
Tél. 02 38 24 55 00
Fax 02 38 24 55 01
enf@enf-conservatoires.org
www.enf-conservatoires.org